



CONSEILLER LES IMMIGRANTS FORMÉS À L'ÉTRANGER

Un guide pour les collèges ontariens



Avant-propos

Ce guide a été mis au point par le *Projet pilote d'orientation* pour aider les conseillers d'orientation à donner de l'information précise aux immigrants formés à l'étranger. Il fait partie du *Projet collégial visant à favoriser l'intégration et l'emploi des immigrants* (PCIEI). PCIEI est un projet en plusieurs étapes subventionné par le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration. Il a pour mandat d'aplanir les obstacles rencontrés par les immigrants formés à l'étranger dans le système collégial ontarien. Pour PCIEI, un immigrant formé à l'étranger c'est un immigrant qui a été diplômé ou formé au niveau postsecondaire dans un pays hors du Canada.

Dans ce document:

« un immigrant » = « un immigrant formé à l'étranger »

« un conseiller » = « un conseiller d'orientation pour les immigrants formés à l'étranger »

« un service d'orientation » = « un service d'orientation pour les immigrants formés à l'étranger »

Pour en savoir davantage à propos de PCIEI et du *Projet pilote d'orientation* ou pour consulter ce guide en ligne, visitez www.ciite.ca. (en anglais seulement)

Remerciements

L'équipe du *Projet pilote d'orientation* désire remercier les immigrants formés à l'étranger qui ont généreusement accepté d'apporter leur expérience au projet. PCIEI veut exprimer sa gratitude à : Gail Aleung (Centennial College), Kizzy Bedeau (George Brown College), Laurie Bowden (Niagara College), James Brouwer (Herculean Educational Solutions), Iza Bryniarska (George Brown College), Rebecca Carnevale (PCIEI), Chris Caron (George Brown College), Nancy Carroll (Wordreach), Lynn Hardwick-Howes (Algonquin College), Deliah Jackson (George Brown College), Leslie James (PCIEI), Tanja Kraft (Centennial College), Christine Li (Centennial College), April Lim (PCIEI), Rowena Macatangay (St. Clair College), Duncan MacDuff (Niagara College), Virginia Macchiavello (St. Clair College), Michael Matisko, Mary Ngo (Centennial College), Bill Radford (PCIEI), Odette Regimbal (Algonquin College), Elizabeth Reid, Denise Richard (George Brown College), et StudioOutsource.

Table des matières

Introduction.....	2
Pourquoi les collèges ont-ils besoin de conseiller les immigrants?	2
Comment déterminer dans chaque collège les besoins d’orientation et de services des immigrants	4
Quel emplacement choisir pour le service d’orientation de votre collège?	6
Ressources humaines du service d’orientation.....	6
Gestion des données	8
Informations et ressources pour les conseillers d’orientation	10
Formation et perfectionnement des conseillers	12
Faire connaître les services d’orientation pour les immigrants.....	16
Appendices	
Annexe 1 : Projet pilote en orientation de CIITE.....	18
Annexe 2 : Description de travail d’un conseiller d’orientation pour les immigrants formés à l’étranger	20
Annexe 3 : Liste de consultation rapide	21
Annexe 4 : Exemple de liste pour déterminer les coûts de matériel pour un service d’orientation	22
Annexe 5 : Formulaire à l’usage des conseillers d’orientation	23
Annexe 6 : Formulaire de demande de consultation	24
Annexe 7 : Ressources communautaires	26
Annexe 8 : Évaluation des titres et diplômes	28



Un sondage réalisé auprès des immigrants indique que 73% d'entre eux ont trouvé que les services d'orientation étaient utiles et que 89% recommanderaient ces services à d'autres immigrants.

Introduction

Ce guide fournit des lignes directrices et des principes généraux aux collèges afin qu'ils puissent développer un service d'orientation aux immigrants formés à l'étranger. En raison de la diversité des collèges ontariens par rapport à leur population et à leurs structures opérationnelles, il faudra que chaque collège mette sur pied des services basés sur ses propres besoins. Il faut noter que ce document est un guide et non pas un manuel de formation. La formation en orientation des immigrants devrait se donner de façon continue dans tous les collèges qui offrent ces services aux immigrants.

Pourquoi les collèges ont-ils besoin de conseiller les immigrants?

Le nombre d'immigrants arrivant en Ontario continue d'augmenter de façon exponentielle. Les études le confirment : un nombre croissant d'immigrants s'adressent aux collèges ontariens pour obtenir des conseils, des programmes et des services quand ils recherchent un emploi à la mesure de leurs habiletés et de leurs connaissances. Les conseillers d'orientation sont donc souvent les premières personnes contactées par les immigrants. Par le fait même, leur capacité à les conseiller devient une habileté de plus en plus recherchée. Même si aucun guide ne peut garantir l'expertise dans la façon de résoudre les divers problèmes rencontrés par les immigrants, ce document vise à améliorer la capacité des conseillers des collèges ontariens à soutenir et à orienter les immigrants.

Les immigrants ont des besoins particuliers et plus spécifiques que la moyenne des apprenants canadiens. En effet, ils arrivent souvent au Canada en ayant déjà une formation, des diplômes et une expérience de travail très variés. Les conseillers doivent donc les diriger vers des programmes collégiaux pertinents et des choix de carrière qui leur permettront d'obtenir un emploi en Ontario. La situation des immigrants est complexe parce que leurs diplômes et leur expérience de travail sont

souvent non reconnus ou sous-évalués au Canada. Le rôle des conseillers consiste donc à déterminer comment surmonter au mieux ces obstacles et d'autres auxquels les immigrants font souvent face. Par exemple, la langue et le manque d'expérience au Canada. Actuellement, les conseillers d'orientation ne reçoivent pas de formation spécifique leur procurant les connaissances particulières et les outils nécessaires pour rencontrer les besoins spéciaux des immigrants qui les consultent. C'est pourquoi ces derniers ont souvent des difficultés à comprendre la terminologie et les cheminements adoptés dans les collèges. En somme, les immigrants pourront plus facilement parvenir à décrocher des emplois qui leur conviennent si on leur donne accès à de l'information claire et à des conseillers bien formés.

Quel est le rôle d'un conseiller d'orientation pour les immigrants formés à l'étranger?

Le rôle d'un conseiller est double:

- fournir de l'information aux immigrants à propos des cheminements appropriés vers l'emploi ;
- fournir de l'information sur les ressources disponibles pour leur permettre d'accéder à l'emploi.

Ces ressources peuvent être, entre autres :

- des programmes collégiaux
- du financement
- des services communautaires
- des services gouvernementaux
- des services de conseils sectoriels
- des outils d'évaluation pour la reconnaissance de l'expérience antérieure.

Les collèges devraient être conscients que les services d'orientation des immigrants ne font pas nécessairement augmenter les inscriptions. En fait, les inscriptions additionnelles ne devraient pas être l'objectif du service d'orientation. Néanmoins, les collèges peuvent retirer des avantages significatifs du fait de fournir des services d'orientation aux immigrants tels que décrits dans la section suivante.

Avantages des services d'orientation pour les collèges ontariens

Grâce à ses relations personnelles avec l'immigrant, le conseiller d'orientation est en mesure de combler la distance entre les diplômés et toutes les connaissances et habiletés du candidat. L'orientation des immigrants peut donc contribuer au développement de pratiques pertinentes par rapport à l'admission et à l'évaluation des titres de compétence dans les collèges ontariens.

En raison de leur expérience sur le terrain, les conseillers d'orientation possèdent des connaissances importantes par rapport à l'intégration au marché du travail et aux défis de formation auxquels les immigrants doivent faire face. La collecte et le suivi des données réalisés par les conseillers d'orientation peuvent servir à soutenir les politiques et les programmes des collèges en dressant un portrait exact de la clientèle de base du collège.

De plus, un service d'orientation peut s'avérer un outil indispensable pour un collège. En encourageant les candidats refusés à combler leur manque de formation ou d'habiletés, ceux-ci pourront par la suite présenter une nouvelle demande. Enfin, l'approche de type prise en charge de cas par le service d'orientation favorise des relations qui créent des liens avec la communauté collégiale. Cet accès facilité aux services du collège peut amener les apprenants à une plus grande implication et à des succès plus importants.

Un conseil : informer la direction du collège

Les conseillers peuvent fournir de l'information à la direction pour leur faire connaître le type d'apprenants qui consultent les conseillers et la manière dont le collège a été capable de rencontrer leurs besoins.



Comment déterminer dans chaque collège les besoins d'orientation et de services aux immigrants

La première étape dans la mise sur pied de services d'orientation pour les immigrants est d'en déterminer le besoin pour votre collège. Pour y arriver, vous pouvez analyser les statistiques sur les inscriptions, les renseignements non scientifiques, les tendances en immigration et les statistiques de la communauté. En prenant en considération plusieurs sources d'information, vous aurez une plus grande compréhension des besoins d'orientation présents et futurs des immigrants. Les statistiques communautaires et les renseignements non scientifiques peuvent s'avérer très utiles pour compléter les données statistiques existantes.

Cette section décrit les sources de données qui pourraient être utiles pour déterminer les besoins d'orientation et le type de services requis par les immigrants de votre collège.

Les statistiques des collèges

Les collèges ontariens peuvent se servir de statistiques provenant des collèges comme outil pour déterminer la demande de services en orientation destinés aux immigrants de leur région. Vous pouvez avoir accès aux statistiques collégiales de plusieurs façons.

LES DONNÉES DU SERVICE D'APPLICATION DES COLLÈGES DE L'ONTARIO

Les collèges ontariens peuvent utiliser les données du Service d'application des collèges de l'Ontario (OCAS) pour obtenir les numéros matricules des candidats et des immigrants inscrits dans chacun des collèges. Cependant, les données de OCAS ne fournissent pas de rapport complet sur tous les immigrants dans les collèges ontariens pour deux raisons.

Premièrement, l'enquête s'appuie sur la divulgation volontaire de statut au Canada. Deuxièmement, les données de l'OCAS représentent en grande partie les profils des candidats et des apprenants inscrits à temps plein. Ces

données ne tiennent pas compte de la présence des immigrants dans d'autres cheminement d'études comme la formation continue et les études à temps partiel. Il n'y a pas actuellement de processus global de cueillette de données pour identifier tous les immigrants dans les collèges ontariens. En général, pour les inscriptions qui ne sont pas à temps plein, on ne recueille pas de renseignements personnels détaillés comme le statut au Canada, par exemple. Cependant les renseignements de sources non scientifiques indiquent qu'il y a une grande proportion d'immigrants inscrits en formation continue et aux études à temps partiel dans plusieurs collèges ontariens.

Tous les collèges ontariens peuvent accéder à la base de données administrée par OCAS. Le Service d'admission collégial peut faire une demande à OCAS pour faire exécuter des listes de données personnalisées.

Pour en savoir plus sur les données d'OCAS, visitez le site www.collegesdelontario.ca.

LES STATISTIQUES DE CHACUN DES COLLÈGES

Certains collèges pourraient déjà avoir leurs propres méthodes de collecte et de suivi des données par rapport aux demandes d'admission et aux inscriptions. Les conseillers devraient se renseigner sur les données relatives aux immigrants déjà en place dans leur collège. Les renseignements non scientifiques provenant des professeurs et des administrateurs des départements sont aussi précieux pour enrichir les processus de collecte de données quantitatives. Ils sont aussi utiles pour identifier qui sont les immigrants parmi les utilisateurs de services d'orientation déjà en place aussi bien que parmi le reste de la population étudiante.

Les statistiques et les enquêtes relatives aux immigrants

Les conseillers peuvent consulter les statistiques et les enquêtes relatives aux immigrants produits par divers instituts de recherche, universités et organismes gouvernementaux. Ils pourront ainsi identifier les tendances et enjeux importants par rapport à l'établissement des immigrants dans leur région.

Mais même si les tendances en immigration sont utiles pour la planification, elles ne donnent pas une image complète de la situation des immigrants dans les collèges spécifiques et devraient être utilisées avec d'autres sources de données.

SOURCES POSSIBLES DE STATISTIQUES ET D'ENQUÊTES RELATIVES AUX IMMIGRANTS

Guide du CSPC sur l'immigration et les pénuries de compétences.

Centre syndical et patronal du Canada. www.cspc.ca

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada: le processus, le progrès et les perspectives.

Statistique Canada. www.statcan.ca

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : progrès et défis des nouveaux immigrants sur le marché du travail. Statistique Canada. www.statcan.ca

Fulfilling the Promise: Integrating Skilled Immigrants into the Canadian Economy.

Naomi Albiom and the Maytree Foundation.

www.maytree.com/PDF_Files/FulfillingPromise.pdf
(en anglais seulement)

Les organisations communautaires

Une collaboration entre les collèges ontariens et les organisations locales qui fournissent des services aux immigrants peut être utile pour déterminer les besoins en services d'orientation pour les immigrants. De nombreux organismes communautaires effectuent le suivi du nombre de leurs utilisateurs. Ils conservent aussi les profils démographiques des groupes de leur clientèle. Les collèges ontariens et les organisations locales peuvent collaborer pour partager les données qui reflètent la présence des immigrants dans leur région. Les statistiques et les renseignements non scientifiques dont les organisations communautaires disposent peuvent aider les collèges à mieux comprendre les communautés immigrantes locales. Cette démarche peut mener à la création d'un service d'orientation qui répondra aux besoins de tous les immigrants de la communauté et non seulement à ceux qui sont déjà inscrits dans les collèges.

Par exemple, si une organisation communautaire a des statistiques qui indiquent qu'une grande proportion des immigrants de la région sont présentement sans emploi ou sous-employés, les collèges pourront mettre sur pied des services d'orientation répondant aux besoins de ces immigrants.

SOURCES POSSIBLES D'AGENCES AU SERVICE DES IMMIGRANTS

Le Conseil ontarien d'organismes au service des immigrants (connu pour son sigle en anglais OCASI) OCASI propose des liens vers les agences de services aux immigrants (cliquez sur l'onglet "Membership Directory" dans leur page d'accueil). www.ocasi.org (en anglais seulement)

Etablissement.org

Ce site a été mis sur pied par le Conseil ontarien d'organismes au service des immigrants (OCASI) pour fournir de l'information détaillée sur les enjeux de l'établissement des immigrants en Ontario. Etablissement.org peut fournir de l'aide autant aux immigrants qu'aux fournisseurs de services. www.etablissement.org

Continuing Education Provincial Survey

Depuis 1996, le *Heads of Continuing Education Group* coordonne une enquête provinciale sur la formation professionnelle continue, *The Continuing Education Provincial Survey*. Menée tous les trois ans, cette enquête recueille des données sur les apprenants en formation professionnelle continue des 24 collèges ontariens. Pour consulter cette enquête en ligne, visitez le site : www.conestogac.on.ca (en anglais seulement)

Quel emplacement choisir pour le Service d'orientation de votre collège?

Chaque collège devrait analyser sa situation pour choisir le meilleur emplacement pour son service d'orientation. Selon la structure de votre institution, le service d'orientation pourrait être installé dans les locaux des Services étudiants, ceux du Service de l'admission ou des Services à l'emploi. Autant que possible, établissez votre service dans un endroit très visible et accessible. Par exemple près d'un local étudiant ou d'un bureau des inscriptions où les gens circulent beaucoup. Le plan et l'aménagement du local du service d'orientation sont très importants. Vous pourriez choisir d'intégrer les éléments suivants dans votre espace :

- Des locaux fermés pour les entrevues
- Des locaux meublés chacun d'une grande table et d'assez de chaises pour accommoder les amis ou la famille du client immigrant
- Un présentoir contenant des brochures, dépliants et autre matériel pertinent
- Une connexion à l'Internet pour des recherches sur place sur le Web.

Ressources humaines du service d'orientation

Une fois que votre collège a établi le besoin d'un service d'orientation pour les immigrants (voir Comment déterminer dans chaque collège les besoins d'orientation et de services des immigrants, à la page 4), il s'agit de décider s'il faut incorporer les services à un poste existant ou alors s'il faut créer un ou des nouveaux postes. Cette décision sera fondée sur la quantité de services requis par votre collège. Les conseillers pour les immigrants devraient posséder de l'expérience dans les domaines suivants:

- Une compréhension générale de l'immigration dans le contexte ontarien, canadien et international
- Une connaissance des pratiques d'évaluation des diplômés en Ontario et dans votre collège

Rôles et responsabilités du personnel du service d'orientation des immigrants

Rôle

Coordonnateur du service d'orientation

Responsabilités

Le coordonnateur du service d'orientation a un rôle de gestion. Le coordonnateur est responsable de la qualité générale des services d'orientation fournis aux immigrants.

- Développer et maintenir un système d'accueil qui garantit que les clients immigrants sont dirigés vers les conseillers d'orientation.
- Fournir la supervision et le soutien nécessaire aux conseillers d'orientation
- Diriger le service d'extension de façon à promouvoir la visibilité et l'accessibilité des services d'orientation.
- Rester à jour par rapport aux nouveaux services destinés aux immigrants.
- Garantir le respect des normes éthiques.
- Maintenir l'intégrité des politiques et procédures.

Conseiller d'orientation

Les conseillers aux immigrants reçoivent une formation spécialisée conçue pour combler les besoins uniques de la clientèle immigrante. En effet, ils doivent souvent relever le défi de réajuster le portfolio de l'immigrant et son expérience de travail avec les exigences de l'emploi et des programmes collégiaux. (Voir annexe 2 pour un exemple de description de travail.)

Soutien administratif

Le personnel de soutien administratif voit à l'organisation générale du bureau et aux dossiers des clients. Ses tâches sont les suivantes :

- Inscrire les rendez-vous pour les entrevues
- Répondre aux demandes de renseignements par téléphone ou par courriel
- Accueillir les clients imprévus
- Effectuer le suivi des données sur les entrevues d'orientation des immigrants
- Tenir des dossiers à jour sur tous les services d'orientation aux immigrants

Soutien des techniques d'information

Pour assurer une mémoire stable des dossiers clients, c'est-à-dire un endroit permanent et fiable où stocker les informations, il est important de créer et de tenir à jour une base de données électroniques. Le personnel de soutien technique de l'information, en collaboration avec le service d'orientation, peut déterminer les besoins reliés à une base de données. Dans certains cas, ce rôle peut être assumé à l'interne par le département d'information technologique du collège.

- Une connaissance des agences, du financement, des politiques et règlements concernant les professions, qu'elles soient réglementées ou non
- Une sensibilisation à la communication interculturelle et au choc culturel.

Un conseil: mettre sur pied un système de triage

Un conseil: mettre sur pied un système de triage
Le système de triage est une méthode efficace de livraison de services en orientation des immigrants. La réception et les services de première ligne peuvent répondre rapidement et efficacement aux demandes initiales, diriger les clients immigrants vers les conseillers appropriés ou d'autres organismes, si nécessaire.

Dans un collège où il y a un grand nombre d'immigrants, il est important que le ou les conseillers d'orientation soient bien soutenus par une équipe administrative. Selon le volume de la clientèle immigrante, votre collègue pourrait avoir besoin de conseiller(s), d'un coordonnateur, de soutien administratif et de soutien des techniques d'information. Le tableau de la page suivante résume les rôles et les responsabilités des membres du personnel pour l'orientation des immigrants.

Gestion des données

Il y a présentement un manque de données sur les immigrants formés à l'étranger dans le système collégial ontarien. La mise sur pied d'un service d'orientation pour les immigrants donne la chance aux collèges de faire la collecte et le suivi des données sur les profils de la clientèle et sur l'utilisation des services. Cela est utile pour la gestion de cas des clients immigrants et pour la prise de décision par rapport aux services d'orientation. Vous trouverez dans cette section les systèmes et protocoles de gestion des données qui aideront les services d'orientation de votre collègue à faire la collecte, le stockage et le suivi des données.

Systèmes de gestion des données

Pour faire la collecte et le suivi des données sur les clients et de l'information sur les entrevues, chaque collègue aura besoin d'un système de gestion des données. Après une entrevue avec un immigrant, les conseillers peuvent utiliser le système pour consigner l'information sur le client et l'entrevue. Les collèges qui utilisent déjà un système de gestion des données dans leur service d'orientation voudront peut-être améliorer leur système pour faire la collecte et le suivi des données spécifiques aux clients immigrants. Le système de gestion de données du Projet pilote d'orientation est à la disposition des collèges ontariens. Pour vous permettre d'utiliser le système pour votre collègue, visitez le site de PCIEI à www.ciite.ca.

La base de données du Projet pilote en orientation de PCIEI

La collecte de données du *Projet pilote en orientation* de PCIEI a été faite à l'aide d'un formulaire en ligne fait sur mesure et relié à une base de données centrale. Dans chacun des sites du projet, les conseillers utilisaient ce formulaire pour entrer les données directement dans la base de données centrale. La base de données est une application de ASP.NET branchée sur la base de données d'un serveur SQL 2000.

Il y a trois catégories dans une base de données pour l'orientation des immigrants qui peuvent vous aider à gérer votre service d'orientation. Ce sont les renseignements personnels, la formation et l'emploi ainsi que les entrevues.

- Renseignements personnels—fournit l'information de base qui permet aux collègues d'obtenir un profil démographique de leur clientèle.
- Formation et emploi—peut aider les conseillers à se préparer pour les rencontres les plus caractéristiques avec leurs clients. Par exemple, savoir quels sont les pays d'origine les plus courants et les professions les plus fréquentes, indique aux conseillers quelles connaissances ils devraient maîtriser.
- Entrevues—permet aux conseillers d'orientation de mieux gérer leurs entrevues en prenant connaissance de la durée de ces entrevues avec leurs clients. Fournit de l'information sur le but de la visite et sur les demandes de consultation. Cela permet de comprendre les raisons pour lesquelles une personne désire s'inscrire au collège et sur la manière dont le collège a pu rencontrer ses besoins.

La liste ci-dessous énumère certains champs intégrés dans la base de données.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- Collège
- Nom et prénom
- Homme/femme
- Adresse postale
- Numéro(s) de téléphone
- Adresse courriel
- Numéro matricule
- Pays d'origine
- Langues parlées
- Statut au Canada
- Personnes à charge
- Durée du séjour en Ontario

RENCONTRES

- Dossier-client
- Durée de l'entrevue
- Comment avez-vous entendu parler de nous?
- Date d'ouverture du dossier
- Conseiller
- Date des entrevues
- Mode de communication
- Demandes de consultation faites par le conseiller
- But de la visite
- Commentaires sur l'entrevue

FORMATION ET EMPLOI

- Formation à l'extérieur du Canada
- Pays de formation
- Expérience de travail à l'extérieur du Canada
- Expérience de travail au Canada
- Statut d'emploi actuel
- Champ d'emploi actuel
- Carrière ou cheminement de formation désiré

Informations et ressources pour les conseillers d'orientation

Les conseillers d'orientation ont souvent besoin d'adresser des clients à d'autres départements du collège comme l'admission, ou des organismes extérieurs comme les agences d'évaluation des diplômes, les organismes de réglementation et autres organisations qui s'occupent des immigrants. La liste ci-dessous vise à guider les nouveaux conseillers d'orientation sur la manière d'obtenir de l'information et sur les ressources où diriger leur clientèle. Ce n'est surtout pas une liste exhaustive de ressources. (Voir l'annexe 3 pour une liste de consultation rapide).

Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (CAPLA)

Cet organisme sans but lucratif fait la promotion de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis dans tout le Canada. Il offre de la formation et des ateliers ainsi que des services et des produits de qualité pour évaluer les acquis. www.capla.ca

Centre canadien d'information sur les diplômes internationaux

Ce centre rassemble, organise et distribue de l'information pour soutenir la reconnaissance des diplômes internationaux. Leur site Web offre aussi un outil en ligne très utile pour obtenir de l'information sur plusieurs professions réglementées. www.cicdi.ca

Conseil canadien des ressources humaines en tourisme (CCRHT)

Le conseil a établi des normes de compétence nationales pour plus de 50 métiers du tourisme. Il offre de la formation en cours d'emploi, la reconnaissance des acquis menant à un diplôme professionnel et à des programmes de transition. www.ccrht.ca

Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens (CNCLC)

Le Centre appuie les normes nationales pour l'enseignement de la langue et la reconnaissance des habiletés linguistiques. C'est une ressource en ligne pour initier les immigrants à l'évaluation des habiletés langagières au Canada. Il offre des occasions d'auto-évaluer ses habiletés langagières et fournit de l'information sur l'éducation et l'emploi au Canada. www.language.ca

Conseil sectoriel de la construction (CSC)

Le CSC fournit de l'information sur le marché du travail et élabore des normes de compétence et de perfectionnement. Il travaille aussi à la reconnaissance des acquis pour permettre aux immigrants de combler les pénuries de main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction.

www.csc-ca.org

Cours de langue de niveau avancé (CLNA)

Le programme CLNA offre des cours de langue de niveau avancé axés sur des emplois spécifiques et la communication technique. Il y a 23 projets CLNA en marche au Canada. Ils offrent de la formation linguistique de niveau avancé à environ 20 000 immigrants par année. Etablissement.org vous donne la liste complète des programmes en Ontario : cliquez sur l'onglet « Éducation » et ensuite sur « Éducation aux adultes ». www.etablissement.org

Conseil des technologies de l'information et des communications (CTIC)

Le conseil a créé 28 profils de profession et il développe des outils d'évaluation et d'auto-évaluation des compétences des immigrants. www.icti-ctic.ca

Nurses 4 Ontario

Nurses 4 Ontario apporte de l'aide aux infirmières formées à l'étranger qui intègrent le marché du travail en Ontario. Leurs services comprennent une introduction aux services infirmiers en Ontario, la préparation à l'examen des infirmières et des infirmières auxiliaires, l'expérience dans le système de santé canadien, l'évaluation des habiletés et l'aide à la recherche d'emploi. Pour en savoir plus, visitez *Resources for Internationally Trained Nurses* à www.nurses4ontario.com. (en anglais seulement)

Ontario Immigration

Le site Web de Ontario Immigration donne de l'information générale aux nouveaux arrivants en Ontario et fournit des liens vers des sujets comme vivre, travailler, étudier et faire des affaires en Ontario. L'information donnée dans ce site aide les nouveaux arrivants à s'intégrer au marché du travail et à satisfaire leurs besoins essentiels.

www.ontarioimmigration.ca (en anglais seulement)

Planification de carrière

Sur le site du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration on peut trouver des informations sur l'emploi sous la forme de fiches de carrière dans les métiers suivants :

Technicien/technicienne d'entretien d'automobile	Conducteur/conductrice de treuils
Électricien/électricienne de construction et d'entretien	Électricien industriel/électricienne industrielle
Cuisinier/cuisinière et boulanger-pâtissier/boulangère-pâtissière	Mécanicien industriel/mécanicienne industrielle
Éducatrices/éducateurs à la petite enfance	Mécanicien d'outillage/mécanicienne d'outillage
Régleur-conducteur/régleuse-conductrice de machines-outils	Plombier/plombière
Coiffeur/coiffeuse	Tôlier/tôlière
	Outilleur-préparateur de matrices/outilleuse-préparatrice de matrices

Le Ministère a aussi développé des fiches de carrière en format électronique pour les professions suivantes :

Architecte	Technicien/technicienne et technologue en génie
Pharmacien/pharmacienne	Technologue de laboratoire médical
Infirmier/infirmière	
Enseignant/enseignante	Comptable agréé/comptable agréée

Visitez le site www.citizenship.gov.on.ca/french/working et cliquez sur Planification de carrière.

Informations et ressources pour les immigrants en Ontario établissement.org offre de l'information sur les questions d'emploi, d'éducation et d'établissement pour les immigrants. www.etablissement.org

Organismes de réglementation

Le site Regulators for Access offre des liens vers tous les organismes de réglementation de l'Ontario. Les occupations suivantes sont réglementées.

Architecte	Comptable général licencié/ comptable générale licenciée
Audiologiste et orthophoniste	
Technicienne/technicien et technologue en génie civil	Comptable agréé/comptable agréée
	Podologue

Chiropraticien/chiropraticienne	Technologue en radiation médicale
Hygiéniste dentaire	Sage-femme
Dentiste	Naturopathe
Technologue dentaire	Infirmier/infirmière
Denturologiste	Ergothérapeute
Dietétiste	Opticien/opticienne
Forestier/forestière	Optométriste
Entrepreneur de pompes funèbres	Pharmacien/pharmacienne
Géoscientifique	Médecin ou chirurgien/chirurgienne
Courtier/courtière d'assurance	Physiothérapeute
Arpenteur-géomètre/arpenteuse-géomètre	Ingénieur/ingénieure
Avocat/avocate	Psychologue
Comptable en management accrédité/accréditée	Inhalothérapeute
Massothérapeute	Travailleur/travailleuse sociale et des services sociaux
Technologiste de laboratoire médical	Enseignant/enseignante
	Vétérinaire

Pour accéder aux liens vers les organismes de réglementation, visitez le site www.regulators4access.ca. (en anglais seulement)

Le Toronto Region Immigrant Employment Council (TRIEC)

TRIEC travaille avec les immigrants à Toronto et dans les régions de Peel, York et Halton. Les initiatives et partenariats de TRIEC comprennent les programmes suivants:

- Le *Mentoring Partnership* est un partenariat entre des agences communautaires qui offre des programmes de mentorat aux immigrants.
- *Hireimmigrants.ca* est une campagne de sensibilisation des employeurs aux connaissances et aux habiletés que les immigrants peuvent apporter au marché du travail canadien.
- *The Maytree Foundation—Alterna Savings Immigrants Employment Loan Program*. TRIEC travaille en collaboration avec la Maytree Foundation et offre des prêts à des nouveaux arrivants formés à l'étranger pour suivre une formation dans leur domaine.
- *Career Bridge* est un programme de stages destiné à permettre aux immigrants d'obtenir de l'expérience dans leur domaine au Canada.

Pour en savoir plus sur les programmes de TRIEC, visitez www.triec.ca. (en anglais seulement)

Formation et perfectionnement des conseillers

Une orientation efficace s'appuie en grande partie sur la capacité du conseiller à diriger l'immigrant vers la ressource appropriée. Les conseillers ne sont pas censés fournir toutes les réponses au client. Cependant ils doivent être capables d'apporter des solutions à des problèmes variés en s'appuyant sur une grande diversité de ressources, d'habiletés et de connaissances. Les immigrants forment un groupe très hétérogène et les conseillers doivent posséder une grande quantité d'outils et de stratégies pour répondre aux divers besoins de leurs clients. Comme les besoins des immigrants varient constamment ainsi que les ressources appropriées, la formation continue est la clé du succès pour l'orientation des immigrants. Les quatre sections ci-dessous décrivent des thèmes importants dans la formation des conseillers.

1. La formation à la diversité culturelle

Pour bien comprendre les conséquences découlant des différences culturelles, il faut que les conseillers d'orientation et le personnel de soutien se penchent sur leurs idées reçues, leurs préjugés et leurs comportements sociaux pour en faire une analyse critique. Pour mieux évaluer certaines perspectives culturelles, les conseillers d'orientation pourraient avoir besoin de formation à propos de leur situation dans la société. Notre situation dans la société

c'est notre position par rapport à divers facteurs comme le statut économique, le sexe, l'âge, la race, les habiletés, etc. Il est impératif que les conseillers d'orientation et le personnel de soutien apprennent à envisager les différences culturelles du point de vue de l'appréciation de la diversité. La communication interculturelle est directement reliée à la compréhension de la culture, de la diversité et de la conscience de soi.

Un des aspects les plus importants du développement des habiletés de communication interculturelle, c'est de reconnaître les différents modes d'expression personnelle. C'est aussi d'être sensible aux obstacles à la communication qui peuvent résulter du fait qu'on ne tient pas compte des différences culturelles. Les habiletés en communication interculturelle impliquent qu'on est conscient de la discrimination que peuvent générer les accents, la prononciation et l'utilisation d'une certaine terminologie, par exemple. Il faut aussi être conscient des différences de normes culturelles par rapport

- à l'espace personnel,
- à l'âge et
- au langage corporel,
- à la reconnaissance de la perception des différences de pouvoir.
- au contact visuel,
- au sexe,

La formation à la diversité peut être utile à tous les fournisseurs de service collégiaux. Les collègues pourraient envisager d'étendre cette formation au-delà du personnel d'orientation. Comme la formation à la diversité est un domaine spécialisé, les collègues

Un conseil : des outils pour les conseillers d'orientation

- Les scénarios téléphoniques et les questions-clés: par exemple, des questions que le personnel de soutien peut poser au client pour obtenir une première évaluation de ses besoins.
- Les fiches de renseignements: par exemple, Comment obtenir une évaluation de mes titres et diplômes et Numéros de téléphone importants (ceux des Centres de carrière, des Bureaux des admissions, etc.)
- Les formulaires d'admission ou de demande: par exemple, un formulaire pour les premiers contacts téléphoniques et un autre pour les contacts en personne. Ces formulaires simplifient les procédures.
- Les scénarios d'anticipation: les cas les plus fréquents devraient être des sujets de discussion entre les intervenants des collèges. De cette façon, les conseillers apprendraient à partir de leurs expériences communes. Ces scénarios peuvent être mis sur pied grâce à des consultations avec des conseillers expérimentés dans l'orientation des immigrants.

devraient engager un professionnel dans ce domaine. Le bureau international de votre collègue pourrait vous aider à trouver des formateurs à la diversité dans votre région.

DES RESSOURCES POUR PRENDRE CONSCIENCE DE LA DIVERSITÉ

Diversity at Work est un organisme ontarien qui offre de la formation et de la consultation sur la diversité.
www.diversitymatters.ca (site en développement)

Diversity Training Handbook, 2nd Edition. Phil Clements and John Jones. Kogan Page Ltd., London. 2006.

Anti-Racism, Diversity, and Multicultural Links.
Memorial University, Newfoundland
www.mun.ca/cassw-ar/links/index.html
(quelques liens en français)

2. Le marché du travail en Ontario

Les conseillers doivent bien connaître les différents partenaires impliqués dans l'intégration réussie d'un immigrant sur le marché du travail canadien. Par exemple, les organismes professionnels réglementés ont souvent des critères d'admissibilité bien définis pour les immigrants (voir page 11 pour la liste des organismes de réglementation en Ontario). C'est aussi très important que les conseillers connaissent le marché du travail en Ontario et au Canada. Ils peuvent ainsi répondre aux demandes des immigrants par rapport aux possibilités d'emploi.

LES RESSOURCES PAR RAPPORT AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Des informations sur le marché du travail ontarien sont disponibles sur le site du gouvernement de l'Ontario. **www.gov.on.ca**

Pour d'autres informations sur le marché du travail ontarien, visitez la page « Emploi » à l'adresse **www.etablissement.org**.

Pour en savoir plus sur le marché du travail au Canada, visitez **www.credentials.gc.ca/immigrants/jobs.asp**.

3. L'évaluation des titres de compétence étrangers en Ontario

Les conseillers doivent être au courant des processus et des pratiques d'évaluation des titres de compétence étrangers en Ontario. Les immigrants se présentent souvent au collège avec des diplômes postsecondaires et plusieurs années d'expérience acquis à l'étranger. Ils désirent que cette formation et cette expérience leur soit reconnue par les employeurs et les établissements d'enseignement canadiens. Par conséquent, les conseillers doivent très bien connaître les fournisseurs de services d'évaluation des titres de compétence (les personnes à contacter, les frais, les délais, les services). De plus, ils doivent être familiers avec les pratiques collégiales par rapport à l'évaluation des crédits dans un contexte d'admission et de reconnaissance d'équivalences.

WORLD EDUCATION SERVICES

World Education Services (WES) est un organisme sans but lucratif. Il est habilité et partiellement financé par le gouvernement de l'Ontario, pour effectuer des services d'évaluation en éducation et en emploi. WES maintient une base de données en ligne sur les profils des systèmes d'éducation de divers pays et une base de données sur les équivalences pour les années d'études.

Il fournit aussi des services de consultation, des ateliers et effectue la reconnaissance des acquis ou fournit l'équivalent canadien des diplômes étrangers.

WES offre aussi un service préliminaire d'équivalence qui donne aux candidats la possibilité de rechercher l'équivalent canadien de leur diplôme pour des frais de 30 \$. Cette équivalence n'est pas officielle ; en d'autres termes, elle sert à donner à la personne une idée générale de la manière dont leurs qualifications seront reconnues au Canada. Une équivalence officielle et plus complète est nécessaire pour la reconnaissance des diplômes par les institutions d'enseignement et les employeurs. Le montant de 30 \$ peut être déduit du coût d'une équivalence officielle.

Le service d'évaluation des diplômes de WES évalue tout le dossier du candidat dans un délai de 7 jours

ouvrables. Une copie de l'évaluation peut être envoyée au candidat et l'autre à l'institution de son choix, c'est-à-dire un collège ou une université. Les évaluations sont archivées pour permettre aux candidats d'y avoir accès en tout temps. Les frais pour l'évaluation de document simple (de base) sont de 115 \$ et, pour une évaluation détaillée, ils sont de 200 \$. Pour en savoir plus, visitez www.wes.org/ca/fr.

SERVICE CANADIEN D'ÉVALUATION DE DOCUMENTS SCOLAIRES INTERNATIONAUX

Le Service canadien d'évaluation de documents scolaires internationaux (ICAS) est mandaté par les collèges ontariens pour évaluer les diplômes obtenus à l'étranger. ICAS gère 16 points d'accès répartis dans tout l'Ontario. Les services suivants sont offerts:

- Le rapport d'évaluation générale de ICAS. Il fournit l'équivalent ontarien des crédits obtenus à l'étranger, une description de tous les crédits obtenus, et un résumé de la formation du candidat. Des rapports détaillés et complets qui donnent davantage de détails sur les contenus des cours sont aussi offerts.
- Un service de consultation, [icasinfo](#), qui est gratuit. Les organismes inscrits reçoivent une réponse par téléphone, télécopieur ou courriel dans un délai de 48 heures.
- De la formation aux organismes qui désirent s'informer davantage à propos des diplômes obtenus à l'étranger. Des stages de formation sont offerts sur des thèmes comme l'évaluation des diplômes de certains pays en particulier.
- Des rapports individualisés. Ils sont disponibles pour les entreprises et les organismes. Ils fournissent des critères sur les demandes d'admission et d'emploi provenant de pays en particulier. Par exemple, si un organisme reçoit une grande quantité de candidatures provenant de la Chine, ICAS peut fournir un rapport sur les diplômes chinois requis pour pouvoir travailler dans l'organisme en question.

Pour en savoir plus, visitez <http://icascanada.ca/francais/home.php>

Pour de l'information générale sur l'évaluation des diplômes acquis à l'étranger, visitez « Évaluation et attestation des diplômes » à www.establishment.org/sys/faqs_detail.asp?faq_id=4000734 ou le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux www.cicic.ca.

Un conseil: développer une trousse d'information multi-fonctionnelle

Une trousse d'information est un outil promotionnel utile qui peut servir à plusieurs fins. Votre trousse devrait comprendre des feuillets d'information qui décrivent les différents types de services d'orientation offerts aux immigrants, et aussi les procédures d'admission ainsi que les dates d'échéance. Des brochures et la façon de contacter les conseillers d'orientation sont aussi utiles. Les collèges peuvent distribuer ces trousse d'information à des individus comme à des agences communautaires qui desservent les immigrants. La traduction dans certaines langues pourrait être appropriée selon les collèges et les communautés.

4. Les systèmes d'éducation

Un grand nombre de clients immigrants ne comprennent pas bien le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario. Pour qu'ils puissent prendre les bonnes décisions concernant leur cheminement d'études et de carrière, ils doivent comprendre le système postsecondaire ontarien. Cela inclut la compréhension des différences entre certificats et diplômes, les exigences de diplomation et même le calendrier collégial (le système de semestre par rapport à l'année scolaire).

Les conseillers auraient avantage à se familiariser avec les systèmes d'éducation des pays d'origine rencontrés le plus souvent chez les immigrants de leur collège. Cela pourrait les aider à expliquer de quelle façon le système d'éducation de l'Ontario diffère de celui du pays d'origine de l'immigrant. Une bonne connaissance des systèmes d'éducation à l'extérieur du Canada aidera tous les conseillers à mieux communiquer et à utiliser au maximum le temps alloué aux entrevues.

Une ressource possible: les systèmes d'éducation internationaux

World Education Service fournit des liens vers les systèmes d'éducation à travers le monde. Ce service a mis sur pied une base de données qui présente le profil de chaque système d'éducation et donne un guide d'équivalence des diplômes.



Faire connaître les services d'orientation pour les immigrants

Une bonne publicité et une diffusion efficace de l'information sont essentielles. On s'assure ainsi de faire savoir aux immigrants que des services d'orientation spécialement conçus pour leurs besoins existent dans les collèges. Les stratégies suivantes sont efficaces par rapport à la diffusion de l'information.

Les sites Web collégiaux

Les sites Web collégiaux sont des outils précieux pour donner de l'information à un vaste auditoire. Une page ou une section spéciale peut être consacrée dans chaque site Web à de l'information sur les services d'orientation pour les immigrants. Un lien direct ou une publicité sur le site principal de votre collège peut attirer l'attention sur de l'information ciblée pour les immigrants. Pour un grand nombre d'immigrants, surtout ceux qui font des recherches préliminaires à partir de leur pays d'origine, le premier contact avec les collèges ontariens se fait souvent par l'Internet. Dans la section « Service d'orientation pour les immigrants », on devrait retrouver les coordonnées des personnes à contacter, la localisation, les services offerts, des liens vers les services de reconnaissance des acquis, des liens vers les agences communautaires dédiées aux immigrants ainsi que vers les organismes de réglementation professionnelle.

Un conseil : traduire l'information-clé

Les conseillers d'orientation et le personnel de soutien peuvent favoriser davantage l'accès à leurs services en traduisant les informations essentielles dans les principales langues maternelles de leur clientèle.



Les panneaux d'information des collèges

Les panneaux d'information placés dans des endroits très fréquentés du collège sont une manière efficace d'atteindre la clientèle immigrante dans la communauté collégiale. Des affiches donnant de l'information sur les personnes ressources pour l'orientation des immigrants dans d'autres endroits achalandés, comme les locaux étudiants, contribuent aussi à faire connaître les services d'orientation pour les immigrants. Les affiches devraient indiquer quelles sont les personnes à contacter et donner des indications sur les services offerts.

Les activités portes ouvertes du collège

Les collèges peuvent faire la promotion des services d'orientation aux immigrants à l'occasion d'une activité portes ouvertes destinée à informer le grand public sur les programmes et services collégiaux. Les portes ouvertes permettent aux collèges de distribuer des dépliants, des feuillets d'information et d'autre matériel promotionnel à des clients potentiels. Ces événements donnent aussi la chance aux immigrants de parler directement avec un conseiller avant de prendre un rendez-vous pour une entrevue. De plus, ils permettent aux conseillers d'orientation de donner des informations générales à des groupes d'immigrants. Ceux-ci peuvent par la suite prendre des rendez-vous de suivi individuel. En général, les portes ouvertes sont des façons productives d'utiliser le temps de l'immigrant et celui du conseiller. Les collèges peuvent faire la publicité de leurs portes ouvertes dans les journaux et les publications communautaires, dans les circulaires, les bulletins d'information et sur leur site Web.

Un conseil : favoriser l'accès aux activités portes ouvertes

Les conseillers peuvent favoriser l'accès aux activités portes ouvertes pour les immigrants qui travaillent durant les heures d'affaires régulières en les tenant tôt le matin, en soirée ou pendant le week-end. Des à-côtés comme une collation et les services gratuits d'une gardienne sont attrayants et peuvent permettre à plus d'immigrants d'y assister.

Les partenariats avec la communauté et les employeurs

Ces partenariats sont essentiels pour l'orientation des immigrants. Les liens qu'un service d'orientation entretient avec la communauté peuvent renforcer son offre de services. Les foires de l'emploi, les agences au service des immigrants, les cours de français langue seconde et les agences d'orientation à l'emploi offrent aussi d'excellentes occasions de contacter des immigrants. À ces occasions, les collèges peuvent utiliser le même matériel promotionnel qu'ils ont développé pour leurs propres portes ouvertes. Certains collèges peuvent même choisir de faire de la promotion dans tous les lieux de la communauté où on retrouve une concentration de la population immigrante.

Annexe 1 : Projet pilote en orientation de CIITE

Vue d'ensemble du projet pilote

Le projet pilote s'est déroulé d'octobre 2005 à décembre 2006. La partie expérimentale a eu lieu entre avril 2006 et décembre 2006. Les quatre collèges participants étaient les collèges Algonquin, Centennial, George Brown et St. Clair. Un conseiller d'orientation pour les immigrants formés à l'étranger a été assigné à chacun des collèges participants au sein des services d'orientation existants. Une description commune de travail a été développée par l'équipe du projet pilote. Les conseillers d'orientation ont été engagés à l'interne par chacun des collèges et tous avaient de l'expérience en services d'orientation ou l'équivalent. Les conseillers d'orientation ont reçu deux ateliers de formation, en mars et en juin de 2006.

Un total de 1 165 immigrants formés à l'étranger ont reçu des conseils dans le cadre du *Projet pilote en orientation* des quatre collèges participants. (Algonquin, Centennial, George Brown et St. Clair). De cet échantillon, 57% des personnes se sont identifiées comme étant des femmes et 31% comme étant des hommes. La répartition de l'échantillon entre les collèges était à peu près la même. Le nombre d'immigrants pour chacun était le suivant : Algonquin 223, Centennial 348, George Brown 300 et St. Clair 294. L'échantillon comprenait 88 différents pays d'origine et 72 langues maternelles différentes. Plus de 84% des immigrants ont mentionné qu'ils parlaient une langue seconde. Pour la majorité, c'est-à-dire 63%, il s'agissait de l'anglais. Parmi les 72 langues maternelles parlées, les 10 le plus souvent citées étaient le mandarin, l'arabe, l'espagnol, l'anglais, le tagalog, l'urdu, le russe, le persan, le roumain et le bengali.

La «situation d'emploi actuelle» de l'échantillon des immigrants était variable selon les quatre sites des collèges pilotes. Le pourcentage des immigrants déclarant qu'ils étaient en emploi était de 48,4% à George Brown. C'était davantage que ceux d'Algonquin à 40,4%, de St.Clair à 37,2% et de Centennial à 22,9%. Une corrélation intéressante a été observée entre les aspirations de carrière et la durée du séjour au Canada. Entre un et six mois de séjour au Canada, 65,4% de l'échantillon des participants souhaitait continuer à travailler dans leur domaine de formation initiale. Cependant, entre 7 et 11 mois au Canada, ce pourcentage tombait à 45,6%, une diminution de presque 20%. Les données indiquent une tendance générale selon laquelle les immigrants formés à l'étranger se dirigent vers des champs différents à mesure que la durée de leur séjour au Canada augmente. Les immigrants de l'échantillon avaient reçu une éducation supérieure. Plus de la moitié d'entre eux avaient complété des études postsecondaires de niveau universitaire à l'extérieur du Canada. Il y avait 96 pays de formation cités dans l'échantillon des immigrants. Comme il fallait s'y attendre, les pays où la formation avait été reçue étaient presque les mêmes que les pays d'origine.

Plus de la moitié (57%) des personnes de l'échantillon ont mentionné qu'elles avaient suivi ou complété une forme ou l'autre de formation au Canada. Cette formation était surtout des cours de langue anglaise comme les programmes *Language instruction for newcomers* (linc), les cours d'anglais langue seconde et les cours préparatoires comme *Test of English as a foreign language* (toefl).

Un grand nombre des immigrants de l'échantillon avaient beaucoup d'expérience de travail à l'étranger. Les trois domaines les plus fréquemment cités pour l'expérience de travail à l'étranger étaient les affaires (19,3%), la santé (16,1%) et les sciences sociales (12,9%). Les données sur les expériences de travail à l'étranger étaient relativement semblables dans les quatre collèges pilotes. En tout, environ 56% des immigrants de l'échantillon déclaraient avoir de l'expérience de travail au Canada. Les trois domaines d'expérience de travail au Canada les plus cités étaient la vente (19,6%), la manufacture (8,8%) et la santé (7,7%). Les données sur l'expérience de travail au Canada variaient pour les quatre collèges du projet pilote. À George Brown, plus de 75% des clients immigrants déclaraient avoir de l'expérience de travail au Canada. Dans les trois autres collèges pilotes, le pourcentage des immigrants qui déclaraient avoir de l'expérience de travail au Canada était moindre : St. Clair 60,2%, Algonquin 47,5% et Centennial 41,4%. Les conseillers ont fait un total de 4 156 demandes de consultation à plus de 20 catégories de spécialistes. Les sept principales catégories de spécialistes consultés ont été les services d'admission du collège (79,1%), les études à temps plein (50,3%), les demandes d'admission à OCAS (40,4%), un département du collège (22,0%), la formation continue (21,8%), un professeur (21,7%) et l'anglais langue seconde (12,2%). Les résultats concernant les demandes de consultation étaient à peu près semblables pour les quatre sites du projet pilote.

Pour en savoir plus sur le Projet pilote en orientation de CIITE, visitez *Advising Internationally Trained Immigrants at Ontario Colleges : Data and Key Findings* sur le site Web Connect www.ciite.ca

Appendix 2 : Description de travail d'un conseiller d'orientation pour les immigrants formés à l'étranger

La description ci-dessous est basée sur la Description de travail d'un conseiller d'orientation utilisée au St. Clair College pour le Projet pilote en orientation.

a) Résumé des fonctions

Ce poste fait partie d'un projet pilote subventionné par le gouvernement pour aider les immigrants formés à l'étranger à effectuer une transition dans la planification de leur formation et de leur carrière dans leur vie au Canada. Le titulaire identifiera les obstacles rencontrés par les immigrants et fera la conception et la mise sur pied de services pour aider les clients potentiels à avoir accès aux programmes et aux carrières appropriés. De façon plus spécifique, c'est la responsabilité du titulaire:

- De fournir de l'information pertinente, complète et exacte aux immigrants formés à l'étranger.
- Par rapport à l'information sur les programmes et l'accès à l'éducation : de concevoir, mettre sur pied et coordonner les activités et les services du collège, incluant des services d'orientation, l'évaluation des titres et diplômes, l'évaluation et la reconnaissance des acquis, les plans d'apprentissage et la planification de carrière; d'assurer la liaison interne entre les directions de collèges, les coordonnateurs et les professeurs.
- De mettre sur pied et coordonner le recrutement et les activités de la clientèle cible. De fournir des ateliers de formation pour les apprenants selon les besoins, comme la planification de carrière, par exemple. De produire des rapports sur demande.

b) Devoirs et responsabilités

1. Coordination : développer, planifier, coordonner et présenter des exposés hors campus pour faire la promotion du collège de diverses façons à des immigrants formés à l'étranger, et aussi à des groupes culturels et à des agences. Communiquer avec les groupes appropriés par le biais d'une variété de médias, y compris les sites Web, les courriels et les communiqués (35%).
2. Ateliers et séances d'information et de consultation : donner sur le campus des séances d'information sur l'admission aux programmes collégiaux pour les individus et les groupes désirant être admis au collège. Orienter la clientèle vers les ressources du collège ou les agences communautaires appropriées. Fournir de l'information individuelle à jour à propos des admissions selon les besoins, après les ateliers, sur demande ou au téléphone. Développer, mettre sur le marché et présenter la planification de carrière et de l'éducation selon la demande (44%).
3. Identifier les obstacles, concevoir et mettre sur pied des services en lien avec les départements appropriés, les administrateurs, les coordonnateurs et tout autre personnel (15%).
4. Rapports et recommandations : faire des recommandations pour des stratégies de recrutement, rédiger des synthèses et des rapports statistiques sur les activités de coordination, de recrutement et d'information à propos des inscriptions (6%).

Appendix 3 : Liste de consultation rapide

Association canadienne pour la
reconnaissance des acquis www.capla.ca

Centre d'information canadien sur les diplômes
internationaux www.ciedi.ca

Conseil canadien des ressources
humaines en tourisme www.cthrc.ca

Centre des niveaux de compétence
linguistique canadiens www.language.ca

Conseil sectoriel de la construction www.csc.ca.org

Conseil des technologies de l'information
et des communications www.ictc-ctic.ca

Nurses 4 Ontario
www.nurses4ontario.com (en anglais seulement)

Ontario Immigration
www.ontarioimmigration.com
(en anglais seulement)

Planification de carrière
www.citizenship.gov.on.ca/french/working/

Informations et ressources pour les
immigrants en Ontario www.etablissement.org

Regulators for Access
www.regulators4access.ca (en anglais seulement)

The Toronto Region Immigrants
Employment Council
www.triec.ca (en anglais seulement)

Annexe 4 : Exemple de liste pour déterminer les coûts de matériel pour un service d'orientation

Papillons
Affiches pour la publicité sur le campus
Affiches pour les organismes communautaires
Cartes d'affaires
Stylos promotionnels
Grand local à bureau
Mobilier de bureau
Téléphone
Ordinateur
Budget pour les frais de déplacement dans les communautés

Annexe 5 : Formulaire à l'usage des conseillers d'orientation

Cette annexe propose un exemple de formulaire pour le service d'orientation des immigrants de votre collège.

SVP, veuillez prendre quelques minutes pour remplir ce formulaire afin de nous aider à mieux vous servir. L'information recueillie est confidentielle. Elle sera utilisée à des fins statistiques seulement.

Date : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Date de naissance : _____

Homme Femme

Pays d'origine : _____

Langue maternelle parlée : _____

Autres langues : _____

Diplôme(s) obtenu(s)

- Certificat ou Diplôme collégial Stage
 Grade universitaire Autre
 Maîtrise

Durée du séjour au Canada

- 6 mois 3–5 ans
 6 mois–1 an 5–10 ans
 plus d'un an–3 ans plus de 10 years

Catégorie d'étudiant

- à temps plein dans le futur (n'a pas encore fait de demande)
 à temps partiel dans le futur (n'a pas encore fait de demande)
 nouvelle admission (admis, mais n'a pas encore commencé)
 présentement à temps plein
 présentement à temps partiel
 autre

Êtes-vous la première personne de votre famille à fréquenter un collège canadien ou à être en apprentissage?

- oui no ne sais pas/ne me souviens pas

Je suis intéressé(e) par le(s) programme(s) suivant(s) :

1. _____

2. _____

Qui vous a recommandé notre service d'orientation?/ Comment avez-vous entendu parler de nous ou qui vous a dirigé vers nous? _____

Que désirez-vous savoir?

- Comment m'inscrire
 Des informations sur le programme et les conditions d'admission
 Les préalables pour les examens d'évaluation
 Comment passer d'un collège à un autre?
 Transfert de crédits, évaluation et reconnaissance des acquis (ERA)
 Transition au collège
 Frais de scolarité, horaire, casier, etc.
 Autre

À L'USAGE DU COLLÈGE SEULEMENT

Conseiller : _____

Method of Advising:

- en personne par téléphone par courriel

Heure de début : _____

Heure de fin : _____

Notes : _____

Plan d'apprentissage : _____

Autre : _____

Annexe 6 : Formulaire de demande de consultation

Cette annexe est un exemple de demande de consultation à utiliser dans le service d'orientation des immigrants de votre collège. Des modifications devraient être apportées pour intégrer la situation particulière de votre institution.

Nous vous remercions d'avoir rendu visite au Service d'orientation du collège !

Les prochaines étapes du cheminement qui vous est proposé sont les suivantes : _____

Veillez contacter :

- Le domaine universitaire
- L'évaluateur des admissions
- Tests d'évaluation
- Le service de l'inscription
- Le service de l'aide financière
- L'éducation permanente
- Une agence communautaire
- L'évaluation des diplômes
- Ontario college services (OCAS) www.ontariocolleges.ca
- OSAP <http://osap.gov.on.ca/eng/intro.htm>
- Recyclage hors du collège
- Autre

Annexe 7 : Ressources communautaires

Cette annexe est un exemple de document qui pourrait être utile aux immigrants qui consultent les services d'orientation de votre institution.

Ressources communautaires

Type	Ressource	Numéro de téléphone	Site Web/Information
Centres d'information communautaires	Toronto 211	211 (doit faire partie du code régional 416)	www.211toronto.ca/index.jsp Répertoire de plus de 20 000 services communautaires, sociaux, de santé et gouvernementaux. (partiellement en français)
	Access Toronto	416.338.0338	www.toronto.ca/accesstoronto/index.htm Service public d'information générale pour la ville de Toronto
Ressources en emploi	Centre de ressources en emploi en direct de Toronto	s/o	www.possibilitiesproject.com/index.asp Informations sur le marché du travail, les stratégies de recherche d'emploi et l'affichage de postes (enregistrement requis pour un plein accès).
	Employment Resource Centres	s/o	www.tcet.com/ercs/default.aspx?sel=r1&cat=career Centres de recherche d'emploi autonome fournissant un accès gratuit à tout ce qui est nécessaire pour une recherche d'emploi efficace.
	Renseignements sur le marché du travail – Emploi – Avenir de Service Canada	s/o	www.jobfutures.ca/en/home.shtml Outil national de planification de formation et de carrière. www.gov.on.ca/ont/portal/!ut/p/cmd/cs/cc/7_0_A/s/7_0_252/_s.7_0_A/7_0_252/_l/en?docid=011169 Apporte des perspectives intéressantes sur les conditions et les tendances du marché du travail en Ontario. Et aussi sur les régions et les communautés de la province.
	Renseignements sur le marché du travail – Gouvernement de l'Ontario Renseignements sur le marché du travail – Destinations travail	s/o	www.workdestinations.org/home.jsp?lang=en Source complète d'information sur les métiers et les professions réglementées au Canada.
Banque alimentaire	Daily Bread Food Bank	416.203.0050	www.dailybread.ca Informations téléphoniques sur les banques alimentaires les plus rapprochées de la personne qui appelle, sur les heures d'ouverture et la documentation requise.

Type	Ressource	Numéro de téléphone	Site Web/Information
Enjeux locataire/ propriétaire	Ontario and Toronto Tenants' Rights	s/o	www.ontariotenants.ca Des ressources pour les locataires.
	Commission de la location mobilière	416.645.8080 or 1.888.332.3234	www.ltb.gov.on.ca/fr/index.html Un tribunal pour régler les conflits entre les locataires et les propriétaires.
	Centre ontarien de défense des droits des locataires	s/o	www.acto.ca/french/home.php Fiches d'information pour les locataires.
Aide juridique	Aide juridique Ontario	416.979.1446	www.legalaid.on.ca/fr De l'information juridique gratuite pour les personnes à faible revenu.
Établissement	Community Legal Education Ontario (CLEO)	416.408.4420	www.cleo.on.ca Une clinique juridique communautaire qui fournit des documents en langage clair pour les personnes à faible revenu. Les domaines abordés sont, entre autres, l'aide sociale, les droits des locataires, l'immigration et le statut de réfugié, les droits des travailleurs et travailleuses, le droit de la famille, l'assurance-emploi et les droits humains.
	etablissement.org (par OCASI)	416.322.4950 (OCASI)	www.etablissement.org Des informations complètes pour les nouveaux arrivants.
	Skills for Change	416.658.3101	www.skillsforchange.org Organisme sans but lucratif qui offre des occasions d'apprentissage et de formation pour les immigrants et les réfugiés afin de les aider à s'intégrer au marché du travail et à la communauté en général.
Travail bénévole	Volunteer Toronto	416.961.6888	www.volunteertoronto.on.ca De l'information pour les bénévoles et pour des partenariats.

Annexe 8 : Évaluation des titres et diplômes

Cette annexe est un exemple de document qui donne aux immigrants des informations sur les services d'évaluation et de traduction des titres et diplômes.

Évaluation des diplômes

World Education Service (WES)

www.wes.org/ca/

- 416.972.0070 ou canada@wes.org
- Délai de production : 7 jours ouvrables
Exception : les documents problématiques qui doivent être vérifiés auprès des institutions qui les ont délivrés.
- On peut en appeler des résultats gratuitement.

University of Toronto Comparative Education Service

www.adm.utoronto.ca/ces/

(en anglais seulement)

- 416.978.2190
- Évaluation des qualifications académiques non canadiennes et équivalences en qualifications canadiennes.

International Credential Assessment Service of Canada (ICAS)

www.icascanada.ca/

- 519.763.7282 ou info@icascanada.ca
- Fournit de l'information et des conseils à propos de tous les types et niveaux d'éducation : primaire, secondaire, postsecondaire et technique.
- Les étudiants affiliés à l'OCAS peuvent faire une demande d'admission au collège et une demande d'évaluation de diplôme en même temps. Cependant, en général, ICAS fait seulement des évaluations simples en mathématiques et en anglais.

Traduction de documents

COSTI Languages Bureau

www.costi.org/businessentreprises/languagebureau.php

(en anglais seulement)

- 416.651.1496 ou languages@costi.org
- Des services de communication complets en traduction professionnelle, en interprétation et en composition dans plus de 100 langues.

Translations Canada

www.translationscanada.ca

- 416.614.6933 ou inquiries@translationscanada.ca
- Des services de traduction en ligne qui offrent aux nouveaux arrivants au Canada de la traduction de documents contre remboursement des frais.



Ce projet est financé par le Gouvernement de l'Ontario.